



Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal

Le 24 mai 2007

Directeur général
Politique des télécommunications
Industrie Canada
1612A, 300, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1A 0C8

Objet : Avis no DGTP-002-07 - Consultation sur un cadre de mise aux enchères de fréquences dans la gamme de 2 GHz, y compris pour les services sans fil évolués (16 février 2007)

Monsieur,

Au nom de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, je souhaite vous faire parvenir nos commentaires concernant la libération de bandes de fréquences dans la gamme de 2 GHz.

La Chambre est d'avis que la priorité de ce processus de mise aux enchères doit être de favoriser la saine concurrence dans le secteur des communications sans fil, ce qui permettra de créer un climat d'affaires des plus stimulants et de bonifier l'offre aux consommateurs, autant individuels que corporatifs.

Il est bien sûr attendu, tel qu'il est précisé par Industrie Canada, que les ventes aux enchères ne se traduiront pas par une augmentation de prix pour les consommateurs, mais qu'au contraire, il en résultera une plus grande compétitivité sur ce marché et une valorisation de l'innovation et de l'avancement technologiques et, par conséquent, un meilleur service à de meilleurs tarifs.

Ces objectifs sont d'autant plus souhaitables qu'ils contribueront à l'amélioration de l'offre de services aux consommateurs autant qu'ils inciteront les entreprises du secteur à développer de nouveaux produits et services toujours plus innovants – ce qui en fin de compte favorisera leur compétitivité.

En conclusion, nous sommes confiants que le Ministère a bien étudié les exemples étrangers de vente aux enchères dans ce secteur et saura en tirer les leçons qui lui permettront de mener cet exercice dans la plus grande transparence et avec équité pour tous les joueurs sur le marché.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces recommandations, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

La présidente et chef de la direction,

Isabelle Hudon



Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal

May 24, 2007

Director General
Telecommunications Policy Branch
Industry Canada
1612A, 300 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1A 0C8

Subject: Notice no. DGTP-002-07 – Consultation on a Framework to Auction Spectrum in the 2GHz Range including Advanced Wireless Services (February 16, 2007)

Dear Sir:

On behalf of the Board of Trade of Metropolitan Montreal, I would like to submit our comments on the proposed release of frequency bands in the 2 GHz range.

The Board of Trade believes that the priority of the auction process should be to promote healthy competition in the wireless communication sector, thereby creating a more stimulating business environment and improving the offer to both individual and business consumers.

It is naturally expected that, as specified by Industry Canada, the auction process will not result in a price increase for consumers but will rather spur competition in this market, promoting technological innovation and advancement and thus better service at lower rates.

These goals are all the more desirable in that they will help improve the service offer while encouraging companies in this sector to develop more innovative products and services – thereby sharpening their competitive edge.

In conclusion, we are confident that Industry Canada has carefully studied foreign examples of spectrum auctions and will be able to apply the lessons learned to carry out this exercise with the greatest possible transparency and fairness to all players in this market.

Thank you for your attention to these recommendations.

Sincerely,

Isabelle Hudon
President and CEO

